

1447

Mardi 3 juillet 1945.

Dépositions de M. le ministre  
Stucki dans le procès Pétain.

Département politique.      V e r b a l .

Le chef du département politique communique que le défenseur du maréchal Pétain demande que M. le ministre Stucki soit entendu comme témoin dans le procès du maréchal. Personnellement, M. le ministre Stucki serait prêt à donner suite à la demande en répondant par écrit ou verbalement à des questions que lui poserait l'ambassadeur de France ou en faisant un exposé écrit sur la base de son journal; il ne serait pas question d'aller en France.

Après échange de vues, il est

d é c i d é

que si M. le ministre Stucki désire déposer dans le procès Pétain, il pourra le faire, étant entendu qu'il ne répondrait que sur des faits, en s'abstenant de toute appréciation. Le chef du département politique soumettra, le cas échéant, les questions, avant réponse, à l'examen du Conseil fédéral.

Extrait du procès-verbal au département politique,  
pour son information.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

Ch. Oser